Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
Québec

SURETEST[MC] – Mesure de la glycémie

JUIN 2015

Marque de commerce : SureTest
Dénomination commune : Réactif quantitatif du glucose dans le sang
Fabricant : Skymed
Forme : Bandelette

Ajout à la liste du RGAM

DESCRIPTION DU MÉDICAMENT

La bandelette SureTest[MC] détermine quantitativement la concentration de glucose dans le sang entier grâce à une technologie électrochimique. Plusieurs bandelettes de mesure de la glycémie sont actuellement inscrites sur la *Liste de médicaments* du régime général. Les divers systèmes de mesure de la glycémie sont dotés de caractéristiques qui les différencient les uns des autres. La présente évaluation découle de l'opportunité que l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a offerte au fabricant de soumettre une demande de réévaluation à la suite du refus d'inscrire SureTest[MC] sur la liste. Le fabricant a soumis une baisse de prix.

BREF HISTORIQUE

Février 2015 Avis de refus

VALEUR THÉRAPEUTIQUE

L'exactitude et la précision de ce système de mesure ont été reconnues dans l'évaluation antérieure. Ainsi, l'INESSS est toujours d'avis que la bandelette SureTest[MC] satisfait au critère de la valeur thérapeutique.

JUSTESSE DU PRIX ET RAPPORT ENTRE LE COÛT ET L'EFFICACITÉ

Le prix par bandelette SureTest[MC] est maintenant de 0,68 $. Le prix unitaire des autres bandelettes de glycémie déjà inscrites à la *Liste de médicaments* varie de 0,40 $ à 0,82 $.

Selon les statistiques de facturation à la RAMQ du 1er août 2013 au 31 juillet 2014, le coût moyen pondéré de l'ensemble des bandelettes de glycémie inscrites à la *Liste de médicaments* est de 0,72 $ par bandelette. Le prix par bandelette de SureTest[MC] est inférieur à ce dernier. En conséquence, l'INESSS est d'avis que cette bandelette satisfait aux critères économique et pharmacoéconomique.

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION ET SUR LES AUTRES COMPOSANTES DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ET CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES (ÉCONOMIE DE LA SANTÉ, OBJET DU RÉGIME GÉNÉRAL, CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES)

Analyse d'impact budgétaire

Le fabricant a choisi une analyse basée sur les ordonnances pour calculer l'impact budgétaire de l'ajout des bandelettes SureTest[MC] à la *Liste de médicaments*. Selon lui, [redacted] est prévue avec l'ajout de ses bandelettes. Les parts de marché attribuées

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).

au nouveau produit seraient de [redacted] % la première année, de [redacted] % la deuxième année et de [redacted] % la troisième.

Impact budgétaire net de l'inscription de SureTest[MC] sur la *Liste de médicaments*

Scénario RAMQ[a]	An 1	An 2	An 3	Total
Fabricant	[redacted] $	[redacted] $	[redacted] $	[redacted] $
INESSS	-507 $	-1 041 $	-1 598 $	-3 146 $

a Les estimations excluent la marge bénéficiaire du grossiste et le coût des services professionnels du pharmacien.

L'INESSS considère que les hypothèses des prévisions budgétaires présentées sont optimistes. Il réalise ses estimations en tenant compte :

- des prévisions calculées en utilisant l'historique des données de facturation des bandelettes de glycémie à la RAMQ, qui diffèrent de celles du fabricant;
- du constat que d'autres bandelettes de nouveaux fabricants, inscrites récemment, avaient obtenu des parts de marché de beaucoup inférieures à celles prévues par le fabricant.

Ainsi, il est estimé que le budget de la RAMQ pourrait profiter d'économies d'environ 3 000 $ pour les trois premières années suivant l'inscription de SureTest[MC].

RECOMMANDATION

L'INESSS a considéré les éléments suivants pour formuler sa recommandation :

- La bandelette SureTest[MC] satisfait au critère de la valeur thérapeutique car elle fournit des résultats exacts et précis.
- Le coût de la nouvelle bandelette est inférieur au coût moyen pondéré des autres bandelettes de glycémie déjà inscrites à la *Liste de médicaments.*
- L'inscription de SureTest[MC] engendrerait des économies de l'ordre de 3 000 $ pour les trois prochaines années.

En tenant compte de l'ensemble des critères prévus à la Loi, l'INESSS recommande au ministre d'inscrire la bandelette SureTest[MC] sur la *Liste de médicaments* du régime général.

Des références, publiées ou non publiées, ont été consultées.

Notez que les informations caviardées sont des renseignements fournis par le fabricant et jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).